

dossus, en effet, qu'ont roulé les deux discours qu'il a prononcés hier. Il n'y a qu'un mot à en retenir, mais il est typique, à savoir que les monopoles viendraient tous seuls, le jour où les finances de l'empire auraient été éprouvées par une grande guerre.

Les pessimistes ne manqueront pas d'interpréter cette parole dans le sens de leurs craintes : comme le chancelier veut les monopoles, il doit vouloir aussi la guerre qui les lui donnerait beaucoup plus sûrement que des dissolutions successives du Reichstag, le pays y étant manifestement hostile. D'autres, au contraire, en raison de cette hostilité même, n'y verront qu'une déclaration destinée à atténuer le malaise et le produit par les divers bruits mis en circulation à propos de la dissolution.

Comme toujours M. de Bismarck a eu recours à toutes sortes d'arguments pour noircir ses adversaires aux yeux des électeurs. Il a dénoncé les tentatives révolutionnaires et républicaines du parti progressiste ; mais il a fait mieux que cela pour écouler plus sûrement M. Windhöfer, le chef de la partie catholique. Voici ce qu'il a dit : « Nous pointons le Pape lui-même, alors intervenir dans la lutte électorale, recommandant aux catholiques de voter pour les candidats de l'Empereur. »

Cette attitude de la part de l'homme qui, on peut le dire, a déchainé pendant près de quinze ans, non seulement en Allemagne, mais dans toute l'Europe, l'orage qui a éclaté d'hier à aujourd'hui, nous a montré que des personnes de ceux qui savent qu'avec M. de Bismarck la raison d'état est la raison suprême. Elle achève de démontrer qu'aucun obstacle n'est de nature à l'arrêter dans l'exécution de ses desseins.

La question Aube

En dehors des relations franco-allemandes, les préoccupations intérieures continuent à rouler dans le même cercle. On parle moins aujourd'hui de la question Boulanger ; mais, en revanche, on s'entreint d'une question Aube qui apparaît à l'horizon, mais qui, il faut l'espérer, se résoudra sans trop de difficultés. Voici de quoi il s'agit.

Lorsque le général Boulanger, par raison d'économie, voulait diminuer le nombre des ouvriers travaillant dans les chantiers de construction de nos principaux ports, il eut occasion de promettre aux députés du Var que cette mesure n'atteindrait pas les chantiers de Toulon. Or, M. Clemenceau et ses amis viennent d'être informés que près de 300 ouvriers des chantiers en question allaient être licenciés et que, dans une grande ironie, dans le corps des employés de la marine, qui peut nous amener une suspension générale des travaux de construction.

M. Duc Quesy, qui a le flair à cet égard, est même, dans cette prévision, déjà en personne à Toulon. Les représentants du Var se sont donc rendus auprès de l'amiral Aube lui rappeler sa promesse et le prier de rappeler la décision de licencier le moins de la marine ne demande pas mieux que de faire droit à cette réclamation, mais il fait remarquer qu'a promesse d'épargner les ouvriers de Toulon avait été faite avant les économies qu'il a été contraint de faire par la commission du budget et cela à l'instigation des membres de l'extrême-gauche. C'est donc à l'ordre du jour de Val a agir auprès de la commission, pour que celle-ci lui fournit les documents dont le travail de 300 ouvriers a été obligé de consigner.

La commission voudrait peut-être bien se laisser attendrir, mais c'est un précédent qu'elle créerait, et alors que deviennent les économies budgétaires, au moins pour le ministère de la marine ?

La question bulgare

La solution de la question bulgare ayant, par la raison donnée par le *Times* et dontje vous ai parlé plus haut, une importance capitale au point de vue du maintien de la paix européenne, nous devons plus que jamais surveiller les différentes phases traversées par elle et surtout celle par laquelle elle passe aujourd'hui et qui semble avoir atteint le sommet. D'après les dernières nouvelles, qui se retournent à contacter un empiètement de 22 millions avec la maison Haring frères, en donnant comme gage une somme égale en billets de la Banque nationale bulgare.

Comme les difficultés financières avec lesquelles les régents se trouvaient aux prises étaient considérées comme la principale, pour ne pas dire la seule, cause de la révolte de la population, nous devons plus que jamais surveiller les différentes phases traversées par elle et surtout celle par laquelle elle passe aujourd'hui et qui semble avoir atteint le sommet. D'après les dernières nouvelles, qui se retournent à contacter un empiètement de 22 millions avec la maison Haring frères, en donnant comme gage une somme égale en billets de la Banque nationale bulgare.

Par suite, il faudrait s'attendre à voir la question bulgare se compliquer au lieu de se résoudre aussi promptement qu'on l'espère à Vienne, à Berlin, à Saint-Pétersbourg et à Constantinople. Que les régents bulgares seraient vaincus et, grâce à leur victoire, à l'assassinat de l'ambassadeur, la presquile des Balkans sera un véritable brasier, et bon gré mal gré M. de Bismarck devra engager ses idées belliqueuses.

L'Angleterre aurait ainsi prouvé une fois de plus cette vérité émise par l'un de ses plus grands orateurs, M. Canning, qu'elle détient, comme Eole, l'autre des vents, qu'elle peut, à son gré, déchaîner sur le monde.

Chez M. Grévy

Le Président de la République, ainsi que Mme Jules Grévy se sont présenté, hier, par M. de Mohrenheim, l'ambassadeur de Russie, le Grand-Duc Nicolas, petit-fils du Czar Nicolas. Cette présentation fait à la veille du bal qui sera donné après demain à l'*Hôtel de Crillon*, indique que le Grand-Duc Nicolas assistera à cette fête et elle suffisera de ce seul pour souligner l'excellence des relations existantes entre les deux gouvernements.

La Bourse

Toute la Bourse d'aujourd'hui, où les affaires ont été très animées, se résume dans les rachats des vendeurs d'hier, qui, par suite des déments infinis de l'*Advertiser*, se sont empêtrés de réaliser leurs bénéfices. On peut encore baisser, hier soir, à la petite Bourse du boulevard. La reprise d'aujourd'hui se résume donc dans 17 centimes sur la clôture d'hier 3 heures et dans 47 centimes sur les cours de la soirée.

Un autre de nos correspondants nous écrit : « Légère amélioration à la Bourse, diminution de l'inquiétude qui hier s'était emparée du monde.

— Si je demandais à M. Horace de se mettre de la partie.

La Cagnotte hésita quelques secondes à répondre. On était sûr qu'un mystérieux combat se livrait à elle, et même, elle croisa un moment ses deux mains sur sa poitrine, comme pour en comprimer les battements.

— Soit-elle enfin le voix bien, pourvu qu'il promette d'être prudent ; et quand il reviendra, dis-lui que je serai heureuse de le recevoir, et d'apprendre de lui ce que vous aurez fait là-haut.

Sur ces mots, elle rentra dans son boudoir où elle alla s'accorder sur sa chaise longue.

Était la première fois qu'elle était ainsi atteinte, et elle en fut tout perplexe.

Aimait-elle Horace ? Pas encore.

Mais elle le trouvait bien et il l'occupait souvent.

C'est à cette époque qu'un engagement lui fut proposé pour Bordeaux.

Elle avait accepté avec joie ; d'abord parce que l'engagement était des plus avantageux et devait vraisemblablement lui ouvrir les portes d'un théâtre d'ordre, en second lieu,

politique, tels sont les deux seuls faits résultant nettement de la situation.

On a vu que, d'après les renseignements communiqués par le conseil de ce matin, d'après MM. Goblet et Flourens, ne justifiait les bruits de guerre mis en circulation.

À cette note officieuse, il faut joindre celle démentant la nouvelle donnée par certains journaux et d'après laquelle le ministre de la guerre n'a nullement l'intention de faire à la tribune une déclaration au sujet des bruits de guerre.

Jointons également la démarche faite par les députés des départements de l'Est auprès de M. Goblet.

Le président du Conseil a répondu à ces messieurs que l'Allemagne n'avait jamais eu l'intention de questionner par voie diplomatique le cabinet français au sujet de la prééminente concentration de troupes dans la région du corps d'armée.

De cette réponse, plusieurs personnes connaissent qu'il est fort possible qu'une note ou plusieurs notes confidentielles et verbales aient été communiquées à Paris par l'ambassadeur d'Allemagne.

« Hier, nous avons mentionné ce bruit.

» Ce n'est, du reste, pas la seule bruit qu'on rapporte à ce sujet.

Il y a dans tout cela qu'une manœuvre de bourse, disent les uns, M. Goblet ne demandant qu'une chose : s'en aller, disent les autres.

Quant aux opportunités, ce sont eux qui détermineraient la nouvelle donne.

» Enfin nous le tenons. »

On se demande, du reste, en quoi ils tiennent.

Enfin, pour clôturer la liste, relâche l'information de M. Noguès, de MM. Léon Say, Frédéric Ferry, qui chaque jour des conciliabules se déroulent au sein de l'Assemblée, pour arrêter le plan de campagne contre le ministère.

« C'est aller un peu loin. »

LA RAGE

M. le professeur Vulpian vient de faire à l'Académie des sciences une communication sur la rage dont nous extrayons les passages suivants :

« La confiance qu'a inspirée le traitement créée par M. Pasteur est prouvée par le nombre si considérable des personnes mortes qui sont venues de la France et de l'étranger et de l'Etat ; mais il repousse le nom de M. Millerand. »

L'amendement de M. Millerand est repoussé par 320 voix contre 210.

Jaurès réclame une augmentation de 10,000 francs pour créer un cours de préparation à l'école navale dans les lycées de Paris.

M. Berthelot déclare qu'il s'est préoccupé de la question et qu'il accepte l'amendement.

L'amendement est adopté par la commission et par la Chambre.

Le chapitre 45 est adopté.

M. Doreau-Lajidié, sur le chapitre 46 (colleges) demande la suppression de l'augmentation proposée pour le traitement des professeurs.

Après une réplique de M. Burdeau, l'amendement est rejeté.

Le chapitre 46 est adopté.

M. Doreau-Lajidié, sur le chapitre 46 (colleges) demande la suppression de l'augmentation proposée pour le traitement des professeurs.

Après une réplique de M. Burdeau, l'amendement est rejeté.

Le chapitre 46 est adopté.

M. Doreau-Lajidié, sur le chapitre 46 (colleges) demande la suppression de l'augmentation proposée pour le traitement des professeurs.

Après une réplique de M. Burdeau, l'amendement est rejeté.

Le chapitre 46 est adopté.

M. Doreau-Lajidié, sur le chapitre 46 (colleges) demande la suppression de l'augmentation proposée pour le traitement des professeurs.

Après une réplique de M. Burdeau, l'amendement est rejeté.

Le chapitre 46 est adopté.

M. Doreau-Lajidié, sur le chapitre 46 (colleges) demande la suppression de l'augmentation proposée pour le traitement des professeurs.

Après une réplique de M. Burdeau, l'amendement est rejeté.

Le chapitre 46 est adopté.

M. Doreau-Lajidié, sur le chapitre 46 (colleges) demande la suppression de l'augmentation proposée pour le traitement des professeurs.

Après une réplique de M. Burdeau, l'amendement est rejeté.

Le chapitre 46 est adopté.

M. Doreau-Lajidié, sur le chapitre 46 (colleges) demande la suppression de l'augmentation proposée pour le traitement des professeurs.

Après une réplique de M. Burdeau, l'amendement est rejeté.

Le chapitre 46 est adopté.

M. Doreau-Lajidié, sur le chapitre 46 (colleges) demande la suppression de l'augmentation proposée pour le traitement des professeurs.

Après une réplique de M. Burdeau, l'amendement est rejeté.

Le chapitre 46 est adopté.

M. Doreau-Lajidié, sur le chapitre 46 (colleges) demande la suppression de l'augmentation proposée pour le traitement des professeurs.

Après une réplique de M. Burdeau, l'amendement est rejeté.

Le chapitre 46 est adopté.

M. Doreau-Lajidié, sur le chapitre 46 (colleges) demande la suppression de l'augmentation proposée pour le traitement des professeurs.

Après une réplique de M. Burdeau, l'amendement est rejeté.

Le chapitre 46 est adopté.

M. Doreau-Lajidié, sur le chapitre 46 (colleges) demande la suppression de l'augmentation proposée pour le traitement des professeurs.

Après une réplique de M. Burdeau, l'amendement est rejeté.

Le chapitre 46 est adopté.

M. Doreau-Lajidié, sur le chapitre 46 (colleges) demande la suppression de l'augmentation proposée pour le traitement des professeurs.

Après une réplique de M. Burdeau, l'amendement est rejeté.

Le chapitre 46 est adopté.

M. Doreau-Lajidié, sur le chapitre 46 (colleges) demande la suppression de l'augmentation proposée pour le traitement des professeurs.

Après une réplique de M. Burdeau, l'amendement est rejeté.

Le chapitre 46 est adopté.

M. Doreau-Lajidié, sur le chapitre 46 (colleges) demande la suppression de l'augmentation proposée pour le traitement des professeurs.

Après une réplique de M. Burdeau, l'amendement est rejeté.

Le chapitre 46 est adopté.

M. Doreau-Lajidié, sur le chapitre 46 (colleges) demande la suppression de l'augmentation proposée pour le traitement des professeurs.

Après une réplique de M. Burdeau, l'amendement est rejeté.

Le chapitre 46 est adopté.

M. Doreau-Lajidié, sur le chapitre 46 (colleges) demande la suppression de l'augmentation proposée pour le traitement des professeurs.

Après une réplique de M. Burdeau, l'amendement est rejeté.

Le chapitre 46 est adopté.

M. Doreau-Lajidié, sur le chapitre 46 (colleges) demande la suppression de l'augmentation proposée pour le traitement des professeurs.

Après une réplique de M. Burdeau, l'amendement est rejeté.

Le chapitre 46 est adopté.

M. Doreau-Lajidié, sur le chapitre 46 (colleges) demande la suppression de l'augmentation proposée pour le traitement des professeurs.

Après une réplique de M. Burdeau, l'amendement est rejeté.

Le chapitre 46 est adopté.

M. Doreau-Lajidié, sur le chapitre 46 (colleges) demande la suppression de l'augmentation proposée pour le traitement des professeurs.

Après une réplique de M. Burdeau, l'amendement est rejeté.

Le chapitre 46 est adopté.

M. Doreau-Lajidié, sur le chapitre 46 (colleges) demande la suppression de l'augmentation proposée pour le traitement des professeurs.

Après une réplique de M. Burdeau, l'amendement est rejeté.

Le chapitre 46 est adopté.

M. Doreau-Lajidié, sur le chapitre 46 (colleges) demande la suppression de l'augmentation proposée pour le traitement des professeurs.

<p